

COMMUNIQUÉ DU FOYER SAINTE-ANNE

Mi-mars, le Foyer Sainte-Anne avait été sollicité par la préfecture pour l'accueil prévu de déplacé(e)s en provenance d'Ukraine. Après la réponse favorable de l'archevêché vint celui du conseil d'administration du Foyer.

Nous prîmes la décision de mettre à la disposition des services préfectoraux l'intégralité de nos 92 lits ainsi que nos plus grandes salles. Seules trois petites restaient en activité, pour accueillir les groupes les plus modestes qui avaient déjà pris réservation.

Cette décision ne fut pas difficile, mais au contraire joyeuse : ce genre de situation ne donne-t-elle pas tout son sens à la raison d'être du Foyer ?

Il nous restait donc moins de quinze jours pour nous préparer à l'arrivée probable d'une centaine de personnes, principalement des mamans accompagnées de leurs enfants.

Sauf que cela n'est resté qu'au stade de la probabilité. Le jour de leur accueil étant sans cesse repoussé, la préfecture a finalement décidé de nous libérer de notre engagement à compter du 30 avril. La vague attendue n'ayant pas eu lieu, nous pouvons reprendre notre activité et rythme normal.

C'est donc avec une grande joie que nous vous accueillerons : groupes venus pour une réunion, particuliers pour se ressourcer, bénévoles pour nous aider... Vous êtes et serez toujours les bienvenus !